

N° 2018/E6/051

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

DEPOSEE PAR : M. François ORLANDI AU NOM DU GROUPE « ANDÀ PER DUMANE »

OBJET : RACHAT DU DISPENSAIRE DEPARTEMENTAL PAR LE CROUS.

CONSIDERANT que les étudiants corses représentent l'avenir de notre île,

CONSIDERANT que la précarité est fortement présente dans la vie des étudiants corses,

CONSIDERANT que le montant des aides aux étudiants dans la précarité a quasiment doublé,

CONSIDERANT que le critère d'attribution des chambres universitaires est toujours le critère social,

CONSIDERANT que le CROUS traite aujourd'hui près de 1 500 dossiers de demandes de logements pour 882 logements disponibles,

CONSIDERANT que le CROUS a un besoin clair d'augmenter la disponibilité de logements pour les étudiants,

CONSIDERANT qu'un projet de rachat de l'ancien dispensaire départemental dans le but de réaliser une résidence de 100 chambres sur le site fut envisagé avant la fusion des trois collectivités,

CONSIDERANT que le budget prévu pour ce projet s'élevait à hauteur de 5 M€, avec une participation du CNOUS à hauteur de 4 M€,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DEMANDE que soit relancé le projet de rachat du dispensaire départemental de Haute-Corse par le CROUS afin d'en faire une résidence de 100 chambres.

DEMANDE que celui-ci soit signé dans les meilleurs délais.

S'ENGAGE à participer au financement de ce projet.